

LE STRATÈGE



Collectif Stratégie
RECHERCHE ET UNIVERSITÉ :
BLOCAGES ET PISTES DE RELANCE

Exposés : Mohamed Cherkaoui & Rahma Bourqia
Discutants : Mohamed Berriane, Kacem Basfao,
Abdelaziz Meziane Belfqih, Nezha Guessous & Nouredine Mouaddib
Coordonné par Driss Ksikes - Synthèse : Adil El Mezouaghi

L'Union pour la Méditerranée, tant de brèches à colmater
Par Fouad Ammor

La méthode des discours

Pour la troisième session de sa première année de travail, le Collectif Stratégie a choisi de se pencher sur la problématique de l'université, avec un zoom particulier sur la recherche. La méthodologie du groupe de réflexion, se basant sur les rapports ou études disponibles afin d'en déduire une stratégie possible, cette session s'est appuyée, directement ou indirectement, sur des études récentes et fort bien documentées.

Il s'agit d'abord de deux enquêtes inédites, menées et/ou coordonnées par le sociologue Mohamed Cherkaoui. La première porte sur l'état de la recherche en sciences sociales et sur le corps professoral. Quant à la seconde, de nature bibliométrique, elle couvre l'ensemble de la production intellectuelle marocaine de 1960 à 2006. Ces études sont aussi bien quantitatives que qualitatives et ont impliqué des focus groups, conduits par des collègues, et des rapports de conjoncture d'une dizaine de champs disciplinaires rédigés par eux. Le fait que Mohamed Cherkaoui, maître d'œuvre de ces travaux me-

nés depuis deux ans, propose d'en tirer les grandes leçons, a grandement contribué à la qualité de la rencontre.

Le deuxième exposé, signé Rahma Bourqia, s'inspire, sans forcément en rendre compte, de la dernière étude menée au profit du Conseil supérieur de l'enseignement, mais brasse aussi des idées accumulées par la sociologue et présidente d'université, lors de son expérience d'académicienne et de gestionnaire.

La session a été également rehaussée par la contribution de discutants, experts en la matière, et externes au groupe (Mohamed Berriane, doyen de la faculté des lettres Agdal-Rabat, Kacem Basfao, qui a une expertise en matière de réforme universitaire, et Noureddine Mouaddib, porteur du projet de l'université internationale de Rabat). Last but not least, la participation active et pertinente de Abdelaziz Meziane Belfqih, en sa qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement, a permis à cette journée de travail d'aller au-delà du diagnostic et de tenter quelques suggestions concrètes. ■

Auteur de deux études nationales faisant état de la recherche en sciences sociales et des livres et parutions marocaines, le sociologue Mohamed Cherkaoui énumère les 7 péchés capitaux de la recherche et des chercheurs au Maroc.

*Mohamed Cherkaoui,
sociologue*

Mon intervention tournera autour des effets des politiques publiques, du statut social de l'enseignant chercheur, de la communauté scientifique et de son rôle dans l'institution universitaire, enfin, de la crise de la production scientifique. Au Maroc, la recherche en sciences humaines et sociales se développe dans un environnement qui n'est guère stimulants pour ne pas dire hostile. Les pouvoirs publics n'ont pas encore pris la mesure des efforts à accomplir dans ce domaine. En termes de conditions de travail, ils ne mettent pas à la disposition des enseignants chercheurs les moyens matériels et humains nécessaires. Ils n'ont pas de politique scientifique claire et visible qui encadrerait l'activité collective de recherche. Un leitmotiv revient presque constamment dans la quarantaine d'interviews que les enseignants nous ont accordées et dans les focus groups¹. Il ne suffit pas de nous demander, affirment-ils, d'assurer des enseignements et de supporter les conséquences de la nouvelle réforme qui nous pénalisent. Il faut encore soutenir nos efforts par le recrute-

Dilemmes de la recherche et crise des sciences sociales

ment d'assistants et par la création de centres de recherche autonomes au sein même de l'université, qui disposeraient de budgets également propres et autonomes.

Or, depuis de nombreuses années, les recrutements se tariissent, la relève n'est nullement préparée: certains départements seront bientôt sinistrés après le départ à la retraite des plus anciens. Par ailleurs, la politique actuelle qui consiste à recruter massivement des vacataires pour parer au plus pressé est dangereuse et conduira à une grave détérioration de la qualité de l'enseignement.

A force de confiner les universitaires marocains dans des tâches d'enseignement, on les condamne à réduire cette activité à une simple restitution de cours fatigués et à passer le plus clair de leur temps à corriger des copies. Or pour que l'universitaire soit en mesure de suivre les progrès de sa discipline et d'en transmettre l'essentiel à ses étudiants, il lui faut non seulement avoir accès à toutes les publications internationales mais également conduire lui-même des recherches. Il convient donc de s'assurer que la multiplicité des rôles du professeur soit respectée, qu'on ne la réduise pas à l'enseignement au détriment



de la recherche proprement dite à laquelle les enseignants devraient normalement consacrer une partie de leur temps. Toutes les universités modernes souscrivent aux principes que Humboldt avaient énoncés et appliqués lors de la création de l'université de Berlin, au tout début du XIX^e siècle. Selon le plan de Humboldt et de Fichte, l'université est d'abord un lieu d'enseignement et de recherche, ce qui est, pour l'époque, une véritable révolution dans la mesure où elle rompt avec la vision archaïque d'une université qui restitue sans créer. De nombreux enseignants marocains qui avaient reçu une formation de chercheur deviennent très vite des cadres dont la fonction principale est la restitution de cours et la gestion. L'université, lieu de recherches, est

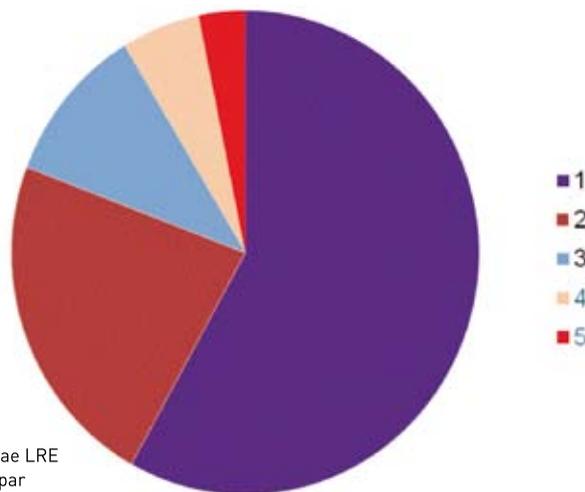
pratiquement inexistante. La culture de la recherche n'a pas encore pénétré sérieusement nos universités. Sous ce rapport, l'université marocaine est pré-humboldtienne.

Au Maroc comme du reste dans d'autres pays en développement, les chercheurs font face à un dilemme : soit ils participent à des expertises et à des travaux extra-universitaires pour contribuer à la résolution de problèmes locaux, soit ils suivent les modèles et les systèmes de référence universalistes communs à la communauté scientifique internationale. Apparemment, les deux voies sont exclusives l'une de l'autre au Maroc. Il n'en est pas ainsi dans les pays où la recherche fondamentale est soutenue.

Si les ressources de l'enseignant chercheur marocain proviennent ►►

Dilemmes de la recherche et crise des sciences sociales

Le nombre de publications par chercheur durant sa carrière universitaire



Source : Camembert établi par LRE à partir des chiffres extraits par M. Cherkaoui de son étude sur les chercheurs

principalement, pour ne pas dire exclusivement, de réponses à des appels d'offre, s'il n'est pas libre de définir librement ses thèmes de recherche, sa problématique théorique. Il faut s'attendre à ce que les résultats de ses travaux demeurent confinés dans de médiocres perspectives d'ingénierie sociale. Il serait miraculeux qu'ils aboutissent à un progrès de la connaissance scientifique, à des résultats cumulatifs ou inédits.

On comprend que l'ingénierie sociale soit importante pour l'Etat ou pour d'autres bailleurs de fond. Mais il serait grave et handicapant pour le chercheur que le seul financement de ses recherches ne provienne que d'appels d'offre ou d'expertises. Certes, de telles sources de financement existent dans les pays où la recherche est intense; elles sont cependant loin d'être les seules et les plus importantes. L'expérience passée de certains pays qui avaient fortement contribué à orienter la recherche vers l'ingénierie

sociale est édifiante : les retombées cognitives sont des plus modestes...

Je ne peux qu'être circonspect sur ce mode de financement.

L'Etat peut et doit avoir une politique de recherche, mais à la condition que son financement soit varié et qu'il accepte de financer des recherches apparemment gratuites et sans intérêt pratique immédiat pour lui. Qui serait d'ailleurs assez imprudent pour affirmer que de telles recherches libres de tout souci pratique n'auront aucun impact sur de futures décisions politiques parfois majeures ?

Comparés à leurs collègues des pays scientifiquement plus avancés, les chercheurs marocains souffrent de plusieurs handicaps importants qui sont liés à la visibilité et à la reconnaissance de leur production sur la scène internationale. Ils ne bénéficient pas davantage de visibilité et de reconnaissance dans leur propre société...

Les chercheurs n'ont pas de statut social et ne jouissent pas d'un

prestige élevé. Les médecins, les avocats, d'autres professions libérales, certains hauts fonctionnaires, ayant un niveau d'instruction et des diplômes similaires, ne sont pas seulement mieux payés mais jouissent d'une meilleure considération sociale.

Les représentations sociales du métier de professeur sont franchement négatives. Les analyses des données de l'enquête quantitative, conduite auprès des 1400 enseignants chercheurs en sciences humaines et sociales, ont montré que, quelle que soit la dimension de l'espace positionnel que l'on prend en considération, qu'il s'agisse des revenus, du prestige ou du pouvoir, le professeur d'université marocain occupe une piètre place et a une image dégradée...

L'université et la recherche finiront par ne plus attirer les meilleurs étudiants si la situation perdure. Si, d'ailleurs, les plus brillants étudiants sont de moins en moins attirés par l'université, c'est sans doute parce qu'ils estiment que les rétributions sociales que leur offre la communauté nationale ne sont plus proportionnelles aux sacrifices, aux contributions qu'ils ont dû consentir pour se former. C'est là un problème quasi universel que les pays industriels avancés connaissent également. Ils l'ont toutefois partiellement résolu en ouvrant les portes de leurs universités et centres de recherche aux intellectuels étrangers, en rétribuant les publications scientifiques en fonction de la renommée internationale de la revue, en modulant les salaires en fonction de leur demande et de la notoriété scientifique de l'enseignant. Le Maroc ne peut les concurrencer ; il doit à tout le moins garder son

unique richesse, ses hommes.

Par-dessus tout, les chercheurs ont besoin de trouver leur place dans une communauté scientifique qui a sa propre légitimité dans le système universitaire comme dans la société. Au Maroc, la communauté scientifique dans les sciences humaines et sociales est à peine embryonnaire. Elle n'est, à vrai dire, reconnue, ni par les enseignants chercheurs eux-mêmes, ni a fortiori par les pouvoirs publics qui pourraient l'impulser en lui accordant des prérogatives importantes, en matière d'évaluation des réponses aux appels d'offre et des promotions. Ils pourraient à terme l'institutionnaliser. Cela suppose aussi une plus grande professionnalisation de la part des enseignants chercheurs.

En principe, il appartient aux membres de la communauté scientifique d'exercer un contrôle interne des critères reconnus et admis par eux. Cela ne peut fonctionner sans l'existence d'un consensus sinon absolu du moins général autour

la création d'associations professionnelles actives. Parfois de telles associations marocaines existent, mais elles manquent d'un appui public pour qu'elles fonctionnent mieux : congrès annuels, création de revues nationales pour dépasser l'émiettement caractéristique des revues de facultés qui sont perçues



Le niveau d'insatisfaction des enseignants touche 75% du corps. Leur loyauté à l'égard des universités est des plus incertaines.

de règles et valeurs propres à la communauté. Que ce soit dans les entretiens, la recherche quantitative ou les focus groups, je n'ai pu remarquer l'existence d'aucune conscience par les membres de la communauté scientifique des frontières de leur organisation et de ses mécanismes de contrôle social, particulièrement les systèmes de récompense qui assurent l'autonomie de la communauté scientifique, sa reproduction et sa croissance.

L'émergence d'une communauté et la légitimité des activités scientifiques sont souvent associées à

comme non légitimes aux yeux de beaucoup, notamment des chercheurs appartenant à la communauté internationale.

Le problème de l'évaluation des travaux des chercheurs marocains se pose de façon dramatique. Il n'existe aucune instance nationale, légitime, contrôlée par les pairs pour évaluer les travaux et contrôler la promotion. Les commissions facultaires ne sont pas perçues comme indépendantes, dignes de foi, objectives. La promotion se fait selon des règles bureaucratiques qui jurent avec les normes de toute

université digne de ce nom, pour lesquelles la productivité scientifique et la concurrence loyale dans un domaine où l'émulation est souhaitable et même nécessaire sont deux des principaux critères d'évaluation.

C'est, me semble-t-il, l'un des nœuds du problème de l'émergence et de la structuration de la communauté. La question essentielle que je me suis posée dans ce travail est celle de savoir si les enseignants chercheurs marocains constituent une « constellation d'acteurs », au sens de Gläser, douée de propriétés spécifiques relatives à la communication et à la coopération. La réponse à cette question qu'autorisent les analyses croisées des données de l'enquête est négative.

On remarque un bas niveau de communication entre les enseignants chercheurs au Maroc. Il s'explique par l'inexistence d'une communauté scientifique, d'institutions nationales de rencontre, d'instances nationales d'évaluation autonomes et reconnues par les pairs.

Mais cela s'explique aussi par le désintérêt pour l'université de l'écrasante majorité du corps professoral et de sa défection à laquelle j'ai consacré plusieurs questions de l'enquête quantitative. A ce sujet, permettez-moi de rappeler quelques faits. Le niveau d'insatisfaction des enseignants est si élevé qu'il touche 75% du corps. Leur loyauté à l'égard de l'institution universitaire à laquelle ils appartiennent est des plus incertaines. Leur souhait de quitter l'enseignement supérieur, et la recherche à l'occasion, est anormalement intense ; leur avis relatif au départ volontaire à la retraite qui a été proposé par l'administration est si positif qu'ils formulent des vœux pour qu'on leur offre une fois encore cette option ; la profession que l'enseignant conseille à son

Dilemmes de la recherche et crise des sciences sociales

enfant écarte toute référence au métier d'enseignant. Ces réponses alarmantes ne laissent aucun doute sur le profond malaise des universitaires.

La situation des universitaires marocains correspond de façon presque caricaturale au modèle théorique qu'a développé Albert Hirschman pour les organisations. Selon cette théorie, face à des problèmes que l'institution est incapable de résoudre, les sociétaires sont condamnés soit à la prise de parole ou à la protestation, soit à la défection.

Il n'est guère étonnant qu'une telle situation retentisse sur la production scientifique et intellectuelle de l'université marocaine. Cette dernière est à proprement parler en crise. Je voudrais rappeler que plus de 55% du corps professoral n'ont jamais publié une seule ligne de leur vie. La répartition des 45% restants est schématisée de la façon suivante :

7/ L'étude détaillée du corpus, qui comprend la totalité de la production scientifique marocaine de 1960 à 2006, autorise de nombreuses propositions. Je me limiterai ici à mentionner deux points qui me semblent essentiels.

En premier lieu, cette étude bibliométrique confirme la théorie des trois marchés selon laquelle la production intellectuelle en sciences humaines et sociales est soumise à l'arbitrage de ses divers publics, qui sont au nombre de trois: la communauté scientifique, les groupes sociaux institutionnalisés ou non (bureaucratie d'État, partis, syndicats, patronat etc.) et l'opinion au sens large. Les enseignants chercheurs en sciences humaines et

sociales sont sensibles à la structure et à la fragmentation des marchés auxquels ils s'adressent. Ils sont plus ou moins informés de la nature et de la structure de la demande émise par ces marchés.

En l'absence d'une communauté scientifique forte qui compose le premier marché, les chercheurs en sciences humaines et sociales s'orientent vers le deuxième marché, que j'ai qualifié de séculier, pour recevoir gratifications matérielles et symboliques. Les rares enseignants

d'elle.

Sur la base des données du corpus, j'ai conduit une étude comparée entre la production des enseignants et celle des non-enseignants. Une telle comparaison est inédite. Elle montre que, contrairement à toute attente, ce sont les mêmes mécanismes de marché qui sont à l'œuvre dans l'une comme dans l'autre production. On comprend pourquoi l'offre de publication des enseignants et celle des non-enseignants sont similaires.



marocains qui produisent accordent plus d'importance au deuxième marché qu'au premier, composé des pairs, dans la mesure où leur carrière ne dépend pratiquement ni du volume ni de la qualité de leur production, et qu'ils espèrent tirer profit de leur visibilité dans les organes de médiation du deuxième marché.

L'une des conséquences de ce phénomène est la mort annoncée de la communauté scientifique embryonnaire. Si les enseignants et surtout les pouvoirs publics ne se ressaisissent pas, s'ils n'investissent pas les ressources nécessaires pour sauver d'abord, stimuler ensuite, la production scientifique et redonner le lustre à l'université, c'en est fini

En deuxième lieu, je pense avoir identifié certains effets positifs et surtout négatifs des politiques publiques sur la production intellectuelle en particulier et l'université en général. On ne peut dédouaner les enseignants ; on doit leur imputer en partie la crise de la production actuelle, puisque la majorité d'entre eux n'ont jamais publié une seule ligne. Mais c'est en grande partie l'État qui est responsable de la situation anémique de la production scientifique au Maroc.

Lorsque l'État se donne pour objectif une université vivante, lorsqu'il cherche à stimuler la recherche, il y parvient. La meilleure preuve est l'apparition du premier point d'inflexion de la courbe de pro-

duction des enseignants, qui date du milieu des années soixante-dix. Cette date correspond très exactement à un changement de l'offre de places dans l'université marocaine et les grandes écoles.

Lorsque, en revanche, l'État se désintéresse de l'institution universitaire au point qu'il s'aliène les meilleurs éléments, les plus productifs, on voit apparaître le deuxième point d'inflexion, c'est-à-dire un retournement de tendance en 2005. Or cette date correspond bien à l'instauration de la politique de départ volontaire à la retraite.

L'absence notoire de mécanisme de renforcement de la production, s'explique par le fait que l'État marocain n'investit pas de ressources financières pour stimuler la recherche en sciences sociales et humaines d'une part, et d'autre part, par le fait que la promotion au sein de l'université marocaine ne dépend guère des publications.

Dans un ouvrage récent, *The Rise of the Creative Class*, Richard Florida développe l'idée selon laquelle le XXI^e siècle sera celui d'une société et d'une économie fondées sur le savoir et portées par une nouvelle classe douée d'un style de vie et d'un ethos inédits. Si, rappelle-t-il, dans les sociétés féodales, l'aristocratie dérivait son pouvoir et son identité du contrôle héréditaire de la terre, si la bourgeoisie les fondait sur l'appropriation des moyens de production et de commerce, la nouvelle classe les fait reposer sur l'invention et la capacité à constamment créer. Il montre qu'aux Etats-Unis d'Amérique, plus du tiers de la population active appartient à ce qu'il appelle la classe créative et estime que de nombreux pays prennent le même chemin. Le Maroc a-t-il des chances de partager ce destin ? ■

Repenser notre université dans le monde

La présidente de l'Université Hassan II – Mohammedia ne s'est pas contentée de présenter les idées les plus saillantes de la réforme des universités marocaines mais a proposé une réflexion pragmatique pour sa relance.

Rahma Bourquia, sociologue,

En préambule, je soulignerai que les rapports du Conseil supérieur de l'Enseignement ont mis l'accent sur deux grands chantiers, également repris par le plan Emergence: les licences fondamentales et l'autonomie des universités.

Le constat d'une réforme

Au bout de six années de réforme, nous sommes arrivés à quelques acquis intéressants. Sur le plan pédagogique, des mesures claires ont vu le jour :

- Une architecture pédagogique qui offre aux étudiants et aux enseignants une visibilité du cursus.
- L'alignement sur le licence-master-doctorat (LMD) a offert une visibilité au niveau international (européen).
- Nouveau système avec «semestrialisation», modulation, contrôle continu et augmentation des heures contacts avec les étudiants ;
- La capitalisation des acquis ;
- Une normalisation des enseignements avec des normes pédagogiques.



Repenser notre université dans le monde

Toujours dans le registre des acquis, avec les filières professionnelles, la réforme a permis une diversification des filières, une adhésion des enseignants à la réforme et une certaine culture des améliorations continues.

Leçons retenues

Il est impératif de tirer des enseignements des efforts entrepris. Il ne s'agit pas de dresser le bilan complet de la réforme mais en tout cas, d'en tirer des apprentissages. Notre expérience révèle un effort à faire au niveau de l'innovation dans les filières fondamentales. Nous avons manqué de professionnalisme dans le domaine de l'ingénierie pédagogique, lors de l'élaboration des filières nationales. Et l'élaboration de ces filières s'est greffée, en général, sur les disciplines classiques qui existaient au sein des facultés, ce qui a entraîné au niveau de la pratique une sorte de reproduction des contenus de l'ancien système dans le nouveau.

L'autonomie des universités a été mise en place par la loi 01/00. La mise en application totale de cette loi tarde à se produire. Notons que celle-ci offre une marge de prise d'initiative qui est importante : une autorité accordée au conseil d'université, conseil d'établissement..., mais le cadre conceptuel de l'autonomie, ainsi que la contractualisation et la visibilité en termes de gestion du personnel et du budget sur une base contractuelle, tardent à se réaliser.

Quant à la recherche, malgré la restructuration et la réorganisation de ce secteur, elle souffre de l'absence d'une politique claire. Le déficit en matière de fonds alloués est alarmant... Et la dualité des interlocuteurs (CNRST et ministère) pour les universités, constitue une

entrave à une démarche rationnelle pour promouvoir la recherche.

Des acquis intéressants ont donc été réalisés, mais il y a nécessité d'accélérer le rythme des changements et d'aller vers une réforme plus profonde, qui prenne en compte le contexte.

Contexte mondial : la crise d'un modèle

Le modèle universitaire américain s'est désormais imposé et met à l'épreuve les autres systèmes, y compris ceux de l'Europe... On compte parmi ses atouts :

- Classements internationaux ;

Tout dépend de la manière par laquelle le savoir est transmis. 50% des enseignants interrogés qualifient le mode d'enseignement au Maroc d'autoritaire et 33% le qualifient d'interactif.

- Force économique du pays ;
- Attraction des étudiants les plus brillants ;
- Organisation rationnelle et performante ;
- Secteur économique impliqué ;
- Flexibilité dans la gouvernance ;
- Langue anglaise: langue de l'échange intellectuel ;

En Europe, on remet en cause même le système de Humboldt qui voulait, il y a deux siècles, s'affranchir du système des universités traditionnelles, hérité du Moyen Age, et du

système utilitaire qui a été concrétisé en France avec la dualité université / grandes écoles. Humboldt a procédé à un compromis et a pu associer la formation avec le savoir à la formation pour le savoir. Le modèle se base sur l'idée que la formation de l'être humain et la formation pratique sont articulées et associées. Avec le développement de la technologie, même ce système est remis en cause.

Dans tous les systèmes, a régné une uniformisation du discours sur les réformes de l'université et de la rhétorique avec une prolifération des concepts. La professionnalisation, la qualification, l'innovation, la valorisation de la recherche, l'économie du savoir, l'évaluation et l'accréditation ... sont devenues des notions récurrentes du discours réformateur des universités à travers le monde. On retourne constamment vers le système américain pour y puiser des éléments de politiques réformatrices.

Je voudrais m'inspirer de Christine Musselin, sociologue de l'enseignement, et de ses cinq scripts qui résument les actions à entreprendre, pour appréhender une issue possible à la crise.

1. Modifier le rôle de l'Etat : passer d'un Etat centralisateur à un rôle régulateur et évaluateur ;
2. Transformer les universités en organisations, en adoptant le modèle de l'entreprise ;
3. Accroître le rôle des parties prenantes (stakeholders), telles que les régions, les collectivités locales, les entreprises, les holdings et la société civile ;
4. S'inscrire dans la logique de la privatisation et dans la prestation des services pour drainer les fonds ;
5. Se placer dans une perspective

mondiale au niveau de l'offre de formation et de la recherche.

Les grands défis pour l'université marocaine

Dans le cadre des défis qu'affronte l'université marocaine, il est primordial de revoir le contenu de ses missions : former, enseigner, éduquer et produire le savoir.

La question de l'offre de formation est ici capitale. Nous avons constaté d'importants changements dans les

également un grand défi. Quant au savoir-être de l'étudiant, il doit être au cœur de nos préoccupations. L'enseignant dans tous ces défis doit jouer un rôle déterminant.

Quelles valeurs le message pédagogique doit-il véhiculer ? Seul un système d'évaluation, qui prendrait en compte le récipiendaire et les connaissances transmises, l'étudiant en tant que réceptacle et son avis, fournirait des éléments pour cerner cette question...



attentes des apprenants. Et l'université se doit d'y répondre. Par ailleurs, l'apparition de nouveaux métiers et l'essor incontestable des nouvelles technologies de l'information et de la communication soulèvent la question de l'adaptation de la formation aux exigences de nouveaux profils. L'université se retrouve devant la nécessité de diversifier ses formations. La qualité de la transmission des connaissances dépend essentiellement de la manière par laquelle elles sont transmises. Par des méthodes adéquates d'enseignement, on transmet à l'étudiant l'esprit critique, analytique et synthétique, qui stimulent la réflexion et l'intelligence. 50% des enseignants interrogés qualifient le mode d'enseignement au Maroc d'autoritaire et 33% le qualifient d'interactif. La faible maîtrise des langues scientifiques nous pose

Dans ce registre, l'université fait face à de sérieuses menaces : une culture manichéenne, une idéologisation, un discours normatif ...

L'université ne réussit donc sa mission d'éducation que si elle arrive à produire un lauréat citoyen, doté d'esprit d'initiative, valorisant l'effort personnel et le travail, muni d'atouts qui lui permettent de s'adapter à un environnement constamment changeant.

L'université doit donc être engagée dans un processus de changement qui touche le contenu de ses missions et la manière de les mettre en œuvre dans la pratique.

Les services de l'université à l'épreuve

L'université marocaine est appelée à apporter des contributions diverses démontrant une utilité certaine dans

son environnement...

La demande et la pression de la société sur l'université pour son développement sont fortes. Plusieurs études montrent que les universités devraient jouer un rôle stratégique dans le développement du pays, et constituer un levier catalyseur du développement. L'université est attendue surtout sur le plan de la production du capital humain. Ceux qui sont capables d'intégrer la technologie, ayant la capacité d'adaptabilité, d'innovation, la capacité de « learning by doing », de créativité, de prise d'initiative et de décision, augmentent leur valeur sur le marché de l'emploi et améliorent ainsi la qualité de l'emploi. L'université est par ailleurs attendue sur le plan de la production des connaissances qui guident l'emploi. Or de nos jours, les diplômés universitaires se réduisent à un moyen de rente dans une économie de rente...

Les approches et les méthodes d'apprentissage utilisées constituent des canaux pour transmettre les principes démocratiques à une génération d'apprenants. Par la production des idées, des théories, des recherches et des études sur les différents aspects de la société, l'université peut devenir un catalyseur des valeurs démocratiques et faire reculer l'autorité de l'intellectualisme. L'université se transforme en un véritable espace de débats...

L'université marocaine appartient à l'aire de la diversité culturelle : amazigh, arabe, islamique, africaine et andalouse. La culture arabo-musulmane souffre aujourd'hui d'une image négative due à la montée des fondamentalismes religieux et au conservatisme qui frappent les sociétés arabes et islamiques... Elle s'impose une exigence de l'ouverture sur les techniques de valorisation... Mais comment faire de l'université un havre de modernité qui valorise la culture ?

Repenser notre université dans le monde

Repenser le leadership et les enseignants

Le métier d'enseignant doit répondre aux exigences du monde moderne et aux attentes des étudiants... Le leadership et la gestion des changements doivent être des mots clés... La profession d'enseignant connaît une évolution, par le fait du développement du savoir et celui des technologies de l'information... L'enseignement à distance est en train de changer l'apprentissage et le rôle de l'enseignant en tant que tuteur, ayant un rapport avec l'étudiant à travers le médium des technologies de l'information.

Une étude du CSE montre que 42% des enseignants exercent une autre activité en dehors de l'enseignement au sein de l'université d'attache, et que 19% parmi ceux-ci ont déclaré exercer une activité rémunérée et 36% des activités à la fois rémunérées et volontaires...

Quels sont ces enjeux et défis de la globalisation?

Il existe désormais un fort écart entre les pays du Nord et ceux du Sud... Au Maroc, on note une faible production de lauréats. Le taux de scolarisation (le taux des jeunes en âge d'être enrôlés dans un établissement de l'enseignement supérieur) n'est que de 12% à 13% ; alors qu'il est de 30% en Tunisie, 25% en Algérie, 46% en l'Europe et de 60% aux USA... Un des défis majeurs que l'université affronte, c'est comment produire la masse critique nécessaire pour le développement du pays et des secteurs porteurs de ce développement, tout en redoublant d'efforts pour atteindre la qualité...

Par ailleurs se pose le problème de la migration des compétences: 13%

des Marocains qui migrent ont un niveau d'études élevé (ingénieurs...). Une étude, qui a identifié les 24 pays en voie de développement qui envoient le plus de migrants ayant un niveau d'éducation élevé, mentionne la Jamaïque, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, et le Sri Lanka. .. Quel est le coût économique du phénomène et quel est le manque à gagner ? ...

Dans un contexte de marchandisation de l'éducation et du savoir, les universités publiques affrontent un défi particulier...

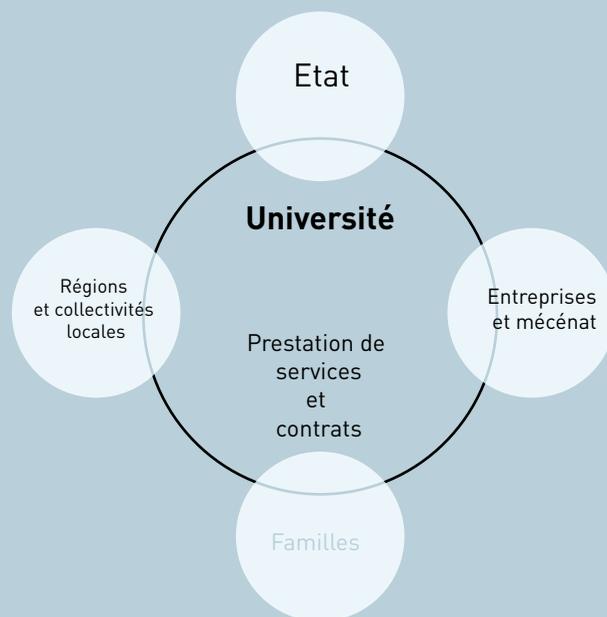
Questions et perspectives stratégiques

Très peu d'études et de réflexion sont menées sur l'université au Maroc... Or, elle doit se penser, et repenser constamment ses missions, son fonctionnement et sa pratique : de la pensée à l'action et de l'action à la pensée...

Si la globalisation inspire et instaure un certain souverainisme de la loi du marché qui appelle au plus compétitif et au plus économiquement fort, le fonctionnement de cette conscience intellectuelle interpelle

Pour leurs enfants, 49% des enseignants ont choisi le système sélectif, 28% l'étranger, 6% seulement le système ouvert (les facultés), 5% le privé, et 12% n'ont pas répondu

Comment traiter la question du financement ?



Le modèle de financement qui contribue à un meilleur rendement de l'université et à la pérennité du financement est celui de la quadrature du financement :



ceux qui œuvrent pour la maximisation du profit... L'université a pour défi d'offrir des idées nouvelles qui incitent des réformes et des changements des paradigmes de pensée.

La dualité système régulé/système non régulé donne matière à réfléchir... Le système non régulé occupe 75% des effectifs... et la notion de non régulé et de système ouvert a une connotation de laxisme et d'absence de discipline... On se retrouve donc avec un système résiduel et il s'ensuit une hiérarchisation des systèmes en terme de qualité de l'offre de formation...

L'image dévalorisée du système non régulé trouve son illustration à travers ces chiffres : interrogés sur leur préférence quant au choix du système pour leurs enfants, 49% des enseignants ont choisi le système sélectif, 28% l'étranger, 6% seulement le système ouvert (les facultés), 5% le privé, et 12% n'ont pas répondu... A la dualité ouvert/sélectif s'ajoute une fragmentation disciplinaire. En résulte alors une juxtaposition des disciplines sans passerelles.

Comment, donc, concilier une massification de l'enseignement supérieur dans les filières fondamentales avec l'amélioration de la qualité ? Quelles sont les modifications à apporter à l'organisation et aux enseignements

des licences fondamentales pour surmonter les défis de qualité ?

On ne peut y répondre sans aller vers une diversification des filières professionnelles et valoriser les licences fondamentales en apportant des améliorations au niveau de l'organisation et de la conception des contenus, des référentiels, des tronc communs et des passerelles... Une réflexion est déjà lancée sur ce thème.

Interdépendance et universalité sont des termes d'une grande importance dans le monde universitaire d'aujourd'hui. L'université marocaine doit avoir l'ambition et la volonté d'atteindre les standards et les normes internationaux. Cela lui permettra de promouvoir la mobilité des enseignants et des étudiants et peut-être de répondre au dilemme de la fuite des cerveaux...

- La première composante est celle de l'Etat, qui assure un financement sous forme de subventions et sur la base de projets compétitifs ;
- Les collectivités locales et régions ;
- Les entreprises à travers des contrats, donations et mécénats ;
- Les familles, frais d'inscription ou bourses.

La contribution de l'Etat encore ...

La réalité des droits d'inscription

pour tous les pays d'Europe ne dépasse pas 10% des rentrées. Il n'y a que le Royaume-Uni où ces droits peuvent atteindre 33%. Le principe de la gratuité de l'enseignement supérieur au Maroc ne permet pas de facturer des frais de formation mais la question de la contribution financière des étudiants se pose avec de plus en plus d'insistance...

Les ressources financières obtenues sous forme de contrats, elles, représentent en France entre 5% et 10% et concernent surtout les institutions techniques, de gestion et recherche développement. En Allemagne elles sont de l'ordre de 10% ; en Italie et en Espagne de 20%, et atteignent 30% au Royaume-Uni. Il est difficile de les chiffrer pour le Maroc tant le partenariat universités/entreprises est en panne...

Conclusion

L'université marocaine fait face à de grands défis dans un contexte complexe où se superposent les exigences du régional, du national et du global... Elle doit repenser sa vision, ses missions et sa performance, dans le cadre de processus de réforme profonde, en instaurant une dynamique de réforme continue et en traitant les questions stratégiques à effet multiplicateur... ■

« Quel avenir pour les facultés de lettres ? »

A partir de leurs positions respectives, de doyen et d'expert en réforme universitaire, les deux premiers discutants ont zoomé sur des aspects de la recherche (autonomie, internationalisation ...) et ont proposé des portes de sortie quant à la problématique de financement

L'intitulé de mon intervention est le même que celui d'un rapport auquel j'ai contribué sur un thème qui intéresse à la fois les universités et les encéintes s'intéressant à la recherche.

Si l'intérêt, pour le Maroc, de la recherche est acquis, il convient de distinguer la recherche en sciences humaines et sociales de celle en sciences exactes et techniques. Or, il y a une prévalence de ces dernières... Leur résultat présente une

deux exposants, j'aimerais structurer mon intervention autour de trois points : étayer le malaise de l'université à travers la géographie comme discipline scientifique, faire le point sur les blocages de la réforme de l'université, et enfin envisager des pistes de relance de cette réforme.

• Etayer le malaise de l'université à travers la géographie

Si l'on tient compte des thèses de doctorat comme moyen presque

prise de relais par les chercheurs marocains comparativement aux chercheurs français, et ensuite une prise de relais de l'université marocaine par rapport aux universités françaises... Les quelques pics de production ne sont dus qu'à des aspects conjoncturels comme les dates limites de soutenance de thèse...

• Décrire quelques blocages

Différents blocages viennent entraver la recherche en géographie. Tout comme les autres disciplines des sciences humaines et sociales, elle est peu présente dans les actions intégrées de recherches franco-marocaines (PARS et PROTARS) coordonnées par le CNRST...

La recherche retient peu d'intérêt de la part des acteurs locaux... En terme d'accès à l'information, jadis on déplorait sa rétention, on regrette aujourd'hui son coût. Or, les données nécessaires à des études géographiques ou météorologiques par exemple sont aujourd'hui commercialisées par des services et des administrations pourtant publics...

certaine visibilité et du fait de la facilité d'importer des techniques plutôt que des connaissances relatives aux sociétés, elles se retrouvent plus facilement valorisées...

Tout en faisant référence aux idées développées et proposées par les

exclusif ou comme indicateur de l'état de la recherche, on peut relever quelques remarques intéressantes. Une étude effectuée sur plus de 900 thèses révèle les résultats ainsi schématisés :

On note à travers ces graphiques deux phénomènes importants : une



« Il faut comprendre le *systeme* pour le transformer »

Les procédures de recherche de moyens pour la recherche posent également quelques difficultés aux chercheurs. Pour ce qui est de la communauté scientifique, on peut légitimement s'interroger sur sa crédibilité si je cite l'exemple d'un collègue qui souhaitait porter devant les tribunaux le rejet par ses pairs de sa demande d'habilitation à diriger les recherches. Par ailleurs, la mise au point de projets de recherches utiles nécessite parfois le recrutement de collaborateurs extérieurs à l'université. La procédure prévue de recrutement de professeurs associés est si difficile à mettre en place qu'il est presque impossible de mener ces recherches à bien...

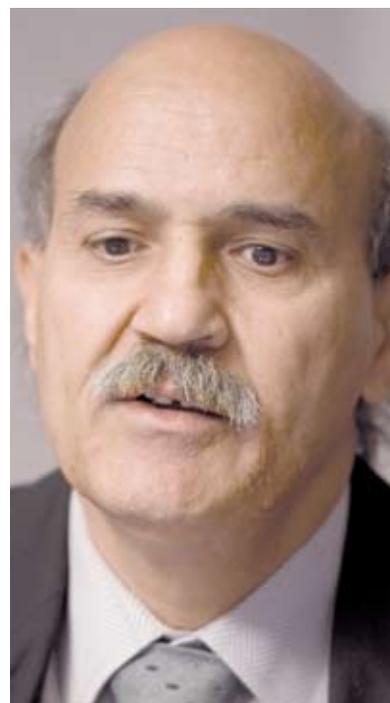
• Imaginer des pistes de relance

Je ne reviendrai pas sur les détails de la réforme universitaire engagée il y a quelques années. Ils ont été présentés par Mme Bourquia...

J'aimerais juste revenir sur la question de l'accès ouvert à nos universités. Il nous pose un certain nombre de difficultés. En général, à cause de ce dispositif, on y reçoit les étudiants les moins bons car c'est une fois que les inscriptions sont effectuées dans les établissements à accès régulé que les recalés viennent s'inscrire à la faculté des lettres ou à la faculté de droit et d'économie. Par ailleurs, le système permet l'inscription d'étudiants internationaux sans le moindre frais, la gratuité de l'enseignement ne permettant pas aux établissements universitaires de les facturer, alors que cela pourrait constituer une source financement non négligeable... ■

Les précédents exposés appellent quelques remarques. Pour ce qui est de l'image dégradée de l'enseignant chercheur. Il importe de faire la différence entre l'autoreprésentation, illustrée par Cherkaoui, et l'hétéro-représentation. L'insatisfaction et le malaise décrits découlent aussi du fait que, pour les plus anciens, le choix de la fonction d'enseignant chercheur a plus été le fait d'opportunité d'itinéraire et de conjoncture, à savoir la marocanisation des enseignants et la multiplication des universités pour répondre à l'évolution démographique. Ce n'est donc ni une vocation, ni un choix dynamique. Moins il y a vocation, moins il y a épanouissement personnel et plus il y a attente de bénéfices et de rente de situation (appartenance à une élite restreinte, reconnaissance institutionnelle...).

Ainsi, l'insatisfaction entretient l'insatisfaction, du fait que l'échelle des valeurs n'est pas celle de l'élite intellectuelle, mais celle de l'arrivisme et de la richesse matérielle. Mohamed Cherkaoui dit que «...pour les littéraires, le grade n'a pas de relation avec le niveau d'insatisfaction, alors qu'il l'a pour les juristes économistes...». Cela peut s'expliquer par le fait que l'importance du grade dans



Total des projets financés par le CNRST

- 636 projets financés
- 87 seulement pour les sciences humaines et sociales (13,7%)
- 21 projets qui reviennent à la géographie et à l'aménagement

- 3,3% du total des projets
- 3 652 162 DH, soit 2,7% du total de l'enveloppe
- Financement moyen par projet de 173 912 DH
- Moyenne générale de 208 884 DH

«Il faut comprendre le système pour le transformer»

le fonctionnement et la répartition des cours n'est pas la même.

Il dit aussi «...les universitaires semblent prendre des distances vis-à-vis de la fonction publique...». Cela s'explique par la théorie de la frustration relative, car l'émulation et la concurrence sont refoulées et parfois même combattues. L'épanouissement personnel y est donc moindre, du fait de l'égalitarisme ambiant. La réforme du système de promotion est déjà devenue «une règle bureaucratique de façade ... et l'universitaire cherche à valoriser n'importe quelle publication sur n'importe quel support». Cela conforte l'absence d'une communauté scientifique digne de ce nom, dont l'embryon se confronte à la recherche internationale. La recherche marocaine devient donc le fait d'individus et non des institutions... Ajoutons à cela que le chercheur marocain se soumet volontiers aux processus d'évaluation du public averti plutôt qu'à ceux de ses pairs. Les chercheurs ne se lisent pas mutuellement...et s'ignorent royalement...

L'absence de recrutements significatifs récents a des effets pervers : d'abord l'inversion de la pyramide des grades et ensuite un déséquilibre alarmant si l'on prend pour exemple la faculté de lettres de l'Université Hassan II qui verra 70% de ses enseignants partir à la retraite entre 2015 et 2018. Le recours aux vacataires sans complément de formation et sans encadrement ne fait qu'aggraver cet aspect du problème. Pour finir de réagir sur le propos de Mohamed Cherkaoui, je relèverai un stéréotype largement répandu sur la valeur toute relative des littéraires sur les marchés du travail public et privé en dehors

de l'enseignement. Polyvalence, culture générale, ouverture, esprit critique, capacité de synthèse et créativité qui les spécifient sont au contraire très recherchés. C'est tout juste du groupe de référence qu'il s'agit et de la capacité des littéraires à être inventifs pour sortir de ce stéréotype.

Venons-en maintenant à la réforme universitaire. Malgré la mise en place des licences et masters professionnels, il est toujours impossible de payer normalement les professionnels associés : les freins bureaucratiques et législatifs ne sont levés,

communication et notamment le e-Learning.

- Relancer la réforme des curricula en décloisonnant les disciplines, les départements, les filières et les établissements, par la mise en place de passerelles.
- Penser la réforme pédagogique de l'université dans le cadre de l'ensemble du système éducatif.

Pour conclure, je voudrais insister sur la nécessité de mieux connaître le système pour se donner des chances de réussir sa transformation, d'où le besoin d'études approfondies sur tous ses aspects.



ni au niveau national, ni au niveau local par l'autonomisation des universités. Quant aux contraintes de la gestion financière, les services les plus dynamiques ... se laissent dépasser par l'encombrement des structures, l'incompétence ou la démotivation de certains agents et par la baisse du niveau de délégation qui en découle. Au niveau des mesures à entreprendre, j'aimerais citer quelques pistes:

- Favoriser l'utilisation des nouvelles techniques d'information et de

Seul un diagnostic précis permettra d'élaborer des propositions pertinentes... Par ailleurs, le phénomène des diplômés chômeurs ne doit pas nous laisser insensibles. Une étude sérieuse sur les disciplines concernées, la qualité de leur formation et leur profil personnel s'impose... Enfin, il y a nécessité d'une évaluation externe du système, un audit externe et indépendant de son fonctionnement et de l'efficacité des services centraux de l'université, des établissements et des filières. ■

« Nous n'allons pas jusqu'au bout »

Présent comme observateur et en sa qualité de président du Conseil Supérieur de l'Enseignement, M. Abdelaziz Meziane Belfquib a réagi aux exposés en insistant sur le caractère systémique de la crise

J'aimerais avant tout féliciter ceux qui ont veillé à nous réunir aujourd'hui autour de ce sujet fort intéressant. Je rends également hommage aux exposants Mohamed Cherkaoui et Rahma Bourquia. J'ai lu avec attention vos écrits, et compte tenu de la masse de rapports que j'ai lue en qualité de président du Conseil Supérieur de l'Enseignement, je ne peux que vous féliciter...

Nous sommes à un moment clé de la vie de notre université... C'est une chance collective que tous les ingrédients soient réunis pour que l'on agisse. L'urgence aussi nous l'impose...

J'aimerais insister sur trois types de problèmes que rencontre l'université avant de faire quelques remarques générales :

• Des problèmes systémiques

La gouvernance de l'Education nationale dans son ensemble est problématique... Nous disposons pourtant de bons textes, parmi les meilleurs... Mais nous n'allons pas jusqu'au bout. Je peux donner pour exemple la loi 01/00 qui définit le cadre légal des universités. Ces dispositions prévoient entre autre le principe de leur autonomie... C'est une autonomie non-exploitée. La loi prévoit même le mode de nomina-

tion des présidents d'université... On procède par appel à candidature sur la base d'un projet qui engage son porteur. Toutefois, se pose le problème de l'évaluation du travail du président. Il n'existe pas un seul rapport d'évaluation du ministère, ou un rapport des présidents... On rencontre beaucoup de difficultés dans cette étape.



S'installe donc un climat de défiance qui n'incite pas à la performance.

• Des dualités à gérer

Différents dualités viennent nous compliquer la tâche de la réforme de l'enseignement supérieur... D'abord

une dualité entre l'enseignement régulé et l'enseignement ouvert... Ensuite une dualité linguistique évidente entre les langues de travail que sont l'arabe et le français. L'anglais vient aussi s'imposer comme langue académique, rendant la réflexion plus difficile... Des dualités aussi disciplinaires entre les sciences humaines et sociales d'une part, et

les sciences exactes et techniques de l'autre. Il existe même des dualités entre Rabat / Casablanca et le reste des universités.

Face à ces dualités, Il faut éviter les généralisations et laisser se multiplier les îlots de réussite, les exemples à ►►

«Nous n'allons pas jusqu'au bout»

suivre et les succès inspirateurs...

• De la question linguistique

La maîtrise linguistique est au centre de mes préoccupations. C'est le problème le plus important à résoudre. Quelques chiffres peuvent témoigner du gâchis : un bachelier reçoit 1400 heures de français et 5400 heures en arabe. On s'étonne de voir son niveau de maîtrise de ces deux langues à l'issue de cette formation. Le mode d'apprentissage doit certainement être remis en question...

Après ces trois remarques, je suis en mesure de me poser cette question : l'échec de l'université est-il une fatalité ? Je ne le pense pas !! Il y a sans doute une incompréhension des consignes. Ce que je note avec intérêt, c'est qu'à chaque fois que

Du côté des étudiants, je déplore leur manque d'implication. La vie universitaire s'en trouve affectée et la mise en place de l'Office national des œuvres universitaires et scolaires n'y a rien fait...

Comment réussir le redressement de la situation ? Est-ce un problème d'ingénierie ? De mise en œuvre ? D'application de l'autonomie ? De la contractualisation ? Des règles de comptabilité publique ? Avant de réfléchir à ces questions, il convient de souligner qu'il faut aller au bout de la loi 01/00... Elle nous pose devant la difficulté de définir les responsabilités et les obligations et celle de l'évaluation institutionnelle. Un système externe d'évaluation s'impose. Un double engagement de la réforme par le

Un bachelier accumule 1400 H de français et 5400 H en arabe. Mais son niveau de maîtrise de ces deux langues ne les reflète pas.

l'université a été sollicitée avec une commande précise, elle a su y répondre : son implication dans la formation des cadres destinés au secteur de l'offshoring et la politique de formation des 10 000 ingénieurs peut en témoigner. Par contre, sur sa capacité à former les 33 000 médecins d'ici 2020, il y a encore des réserves à lever, pour qu'elle soit capable de relever ce challenge...

Pour ce qui est des enseignants, on doit relativiser l'impact des départs anticipés à la retraite, dont l'effet a été largement surestimé par les précédents intervenants... Ces départs ont certainement été massifs en économie et en médecine, mais pas dans d'autres disciplines.

haut et par le bas est également de mise... Et pour donner réponse à la problématique des langues, environ trois établissements expérimentent déjà la conditionnalité d'obtention de leur diplôme à la réussite d'un certificat linguistique externe. La rémunération des enseignants ne doit pas échapper au changement, avec la mise en place de 4 ou 5 grades au lieu de 3. Pour ce qui est de leur recrutement, les éléments qui se dégagent du projet de loi de finances de 2009 les voient à la hausse.

Pour clore mon propos, je réitère ma certitude que nous sommes devant un moment clé de l'histoire de nos universités, un moment favorable à l'action. ■

Si cette session du Collectif stratégie a fait la part belle à la problématique de la recherche en sciences sociales, les sciences dures n'ont pas été en reste. Les deux discutants confirment que l'impasse est perceptible même chez eux.

«Un code éthique pour tous»

Nezha Guessous



J'aimerais apporter des éclairages sur les sciences de la vie et de la santé, un domaine que je connais particulièrement bien. Quelques commentaires me viennent à l'esprit après avoir écouté les précédentes interventions :

• **Sur la loyauté des enseignants chercheurs à l'institution** évoquée par Mohamed Cherkaoui
Il est intéressant de noter que ce sont les cadres les plus insatisfaits

Paroles de scientifiques, purs et durs



qui sont les premiers à partir dès que l'occasion se présente... par ailleurs, la loyauté doit être bilatérale, entre l'enseignant chercheur et l'institution aussi...

Rémunération, reconnaissance, évolution scientifique et conditions de travail ne sont pas des indicateurs clairs de la loyauté de l'institution à l'enseignant chercheur...

• Sur les politiques institutionnelles

Elles ne favorisent ni la productivité scientifique, ni l'excellence, ni la durabilité... On peut regretter l'absence de la culture de méritocratie. Cette culture doit être instaurée par les enseignants, pour les enseignants et par les institutions... Ces politiques n'incitent pas au perfectionnement. Il faut réfléchir à des facilités

fiscales, de sorte que le chercheur puisse déduire de son IGR les frais engendrés par ses présences à des conférences ou colloques ou ses acquisitions d'ouvrages et de revues scientifiques...

Nos politiques institutionnelles ne valorisent pas la formation continue: peu de sessions sont prévues pour permettre à l'enseignant chercheur une mise à niveau et une actualisation de ses connaissances.

• Pour une éthique de la recherche et de l'enseignement

Même si la question de l'éthique est peu soulevée, et même si le CNRST ne dispose pas d'un comité d'éthique, elle revêt une importance importante dans beaucoup d'aspects de la crise d'université que nous affrontons. Quelques exem-

ples s'imposent. L'idéologisation que connaissent nos campus nous interroge sur l'enseignant et son rôle. Est-il un maître ou un maître à penser ? Les résultats de la recherche financée par TARS et PROTARS par exemple, n'ont donné lieu à aucun rapport... La culture du compte-rendu du chercheur a du mal à s'installer...

Intégrer l'enseignement de l'éthique dans toutes les filières et les disciplines me paraît essentiel pour accompagner les récentes améliorations...

«Inspirons-nous des Japonais»
Nouredine Moaddib

Le projet d'université que je coordonne a trouvé son inspiration après ►►

Ils ont dit ...

le lancement du Plan Emergence. Or, rien n'a été prévu pour former les cadres techniques nécessaires à un tel essor industriel et technologique. L'université marocaine n'est pas en mesure de former ces cadres et le profil de ses diplômés est inadapté aux exigences des entreprises en mesure de les recruter...

Le modèle japonais de l'enseignement supérieur et de la recherche, articulé autour de la formation par alternance, et axé sur des projets de recherches codirigés par les universités et les entreprises peut servir d'exemple à suivre. Par ailleurs, un industriel français installé au Maroc et interrogé sur le sujet m'a clairement signifié sa préférence pour un diplômé des établissements français car, contrairement à un ingénieur marocain, il ose facilement exprimer son point de vue et l'argumenter. Le savoir-être de l'étudiant est donc une question essentielle...

Je voudrais, dans le cadre des pistes de relance, schématiser quelques propositions en suivant le fil des jours de la semaine. Libérer les initiatives en traitant les blocages administratifs par un guichet unique de la recherche ; marier l'entreprise et l'université en s'inspirant du modèle japonais ; se mouvoir ! Encourageons la mobilité des chercheurs ; juger et évaluer les institutions universitaires dans le cadre de contrats Etat, collectivités territoriales et universités ; valoriser ces expériences et valoriser l'enseignant chercheur. ■

«L'université marocaine n'en est pas UNE»

Driss Khrouz

Quand on parle d'université ouverte ou à accès libre, je dirais que c'est un processus inachevé ... L'université marocaine n'en est pas UNE ! Mais un regroupement de facultés, qui elles-mêmes sont DES facultés en UNE. On y associe des disciplines qui ne se côtoient que très peu. Un exemple de cette absence de cohérence : la création récente des



écoles nationales de commerce a été perçue comme une négation du système de formation de l'université dite ouverte. On identifie aussi des problèmes d'institutions. Or, les conseils d'universités souffrent d'un déficit d'assiduité. Ajoutons à cela l'absence de conditionnalités effectives de présence ou de productions scientifiques dans la rémunération des enseignants chercheurs. C'est également tout le problème de l'éthique dans les universités qui se pose cruellement... Je peux vous citer l'exemple d'un étudiant du Qatar qui a acheté une thèse de doctorat au Maroc. Quand le doyen a décidé de mettre l'affaire devant la justice, il a été débouté par le conseil d'établissement !!!

«Le DVD a fait des dégâts»

Azzedine Akesbi



L'université est indissociable des autres étages de l'éducation. Ils souffrent tous des mêmes maux : absence d'orientations stratégiques, problème de diagnostic de départ, mise en œuvre, gouvernance...et la politique des départs volontaires à la retraite a aggravé la situation.

«Il y a un esprit de méfiance à l'égard de l'université»

Raymond Benhâïm



Notre débat d'aujourd'hui tourne majoritairement autour de la question du statut social de l'enseignant et du rapport social à l'université, des problèmes systémiques et de la vie

quotidienne de l'université. Se pose également la question de la rente dans une société de statuts qui est la nôtre... Qui peut réhabiliter la place de l'enseignant et de l'enseignement dans la société ? Les acteurs eux-mêmes autant que le système dans sa globalité... Et en réponse au propos de Abdelaziz Meziane Belfqih, au-delà de la défiance, c'est tout un esprit de méfiance qui règne à l'égard du projet d'université.

«Comment payer les chercheurs sans flexibilité ?»

Mouna Cherkaoui



On peut multiplier les exemples pour affirmer que le chercheur au Maroc souffre d'une incapacité à mettre en forme ses projets de recherche. Il existe désormais un marché international de la recherche avec de plus en plus d'opportunités de financement, des fonds de recherche, des appels d'offres auxquels le chercheur marocain est incapable de répondre. Par ailleurs, je prends l'exemple d'un de mes projets financé à hauteur de 90 000 euros : j'ai rencontré de grandes difficultés pour rémunérer mes collaborateurs scientifiques, qu'ils soient marocains

ou internationaux. Sans flexibilité financière et internationalisation des standards, la recherche ne peut décoller.

«Entre la thèse et le recrutement, le chercheur mérite un statut»

Mohamed Tozy

Le résultat d'une recherche est intimement lié à la demande en recherche... Peu de moyens sont mis en œuvre au Maroc pour étudier un champ social offrant pourtant matière à réflexion. Nous sommes incapables de mobiliser des fonds autour de problématiques existantes, comme le terrorisme. Par ailleurs, nous n'avons pas de cadre juridique pour financer les chercheurs avant la thèse, et entre la thèse et le recrutement. Plus généralement, beaucoup de recherches au Maroc se font par des Marocains et sur des sujets marocains, il y a là un risque de régionalisme et d'enfermement.

«Il faut lier la rémunération à la publication»

Hassan Benaderrazik

Si j'en juge par ma propre expérience dans l'enseignement supérieur, je suis abasourdi de constater qu'en quatre ans, nous n'avons tenu aucune réunion de coordination ou d'évaluation des enseignements. Nous n'avons aucun contenu à respecter. Chaque enseignant est libre d'enseigner ce qu'il veut dans son cours. Plus généralement, nous sommes en train de vivre la fin d'un cycle d'un modèle institutionnel, dont les incitations sont désalignées de beaucoup de réalités. Il faut absolument lier la rémunération de l'enseignant chercheur à la participation, à la publication et à l'encadrement des recherches.



«Devenir un lieu de captage de la recherche transnationale»

Michel Péraldi

J'aimerais relativiser le constat critique établi contre la recherche marocaine et particulièrement en sciences humaines et sociales (SHS)... La France aussi souffre des mêmes difficultés. Les SHS sont un domaine de recherche désormais transnational. Le Maroc a vocation à devenir un lieu de captage de cette recherche transnationale. Par ailleurs, les opportunités qu'offrent les expertises effectuées par le chercheur en dehors de l'université permettent un lien intéressant entre la recherche fondamentale et empirique...

«Créons des îlots de performance»

Rachid Filali

Il faut d'abord souligner l'extrême diversité des universités marocaines. Elles ne se ressemblent pas toutes! On y déplore par contre le manque d'implication des enseignants et des étudiants. Notre crise des universités est la crise de tout un modèle hérité du protectorat. Le salut pourrait venir de la création d'îlots de performance en visant le qualitatif et non le quantitatif et en ►►

Ils ont dit ...

suscitant plus d'intérêt de la part des stakeholders.

«Jetons des ponts entre le privé et les centres de recherche»

Rachid Seffar



Il nous faut plus de liens entre la recherche et l'industrie pour renforcer ceux entre le secteur privé et l'université. Mais cela risque de ne profiter qu'aux sciences exactes et techniques. Cela suppose des directeurs de recherche avec un vrai leadership, et nécessite de former à cet esprit de meneur d'hommes et d'entreprise. C'est toute l'intégration de la recherche dans le système économique qui est à concevoir.

«La recherche doit être codirigée par le privé et l'université»

Abdelali Benamour

Nous sommes face à un double problème, de gouvernance et d'enseignants. Pour ce qui est de la gouvernance, nous sommes devant des choix à opérer : un premier choix sur le modèle organisationnel ouvert ou régulé. Un

second sur le modèle managérial entre autonomie et centralisation. Un troisième qui est pédagogique entre un enseignement par transmission «autoritaire» ou un enseignement interactif. Un quatrième sur le modèle linguistique de notre université, monolingue, bilingue ou autre. Un cinquième sur le statut du savoir, entre formation d'une part, et culture et professionnalisme. Enfin un dernier sur le principe de la gratuité de l'enseignement, totale ou relative où on peut imaginer une contribution. Du côté des enseignants, règne un esprit de corporatisme, un esprit de corps, ce qui pose des problèmes d'éthique. A cause des nouveaux statuts de l'enseignant, on est donc dans un cercle vicieux plutôt que d'être dans un cercle vertueux... Une remarque s'impose aussi sur la recherche, elle doit être codirigée par le secteur privé et l'université.

«Conjuguer l'argent de l'entreprise et le temps des chercheurs»

Abdeslam Aboudrar

J'aimerais intervenir sur une note optimiste. La recherche est un secteur où deux ressources essentielles sont disponibles : les ressources humaines et le temps. Nous n'en manquons pas au Maroc. Tous les aspects économiques, juridiques ou institutionnels de l'université peuvent être surmontés. Par une attitude proactive et un meilleur lien université - entreprise, la recherche scientifique ne peut que donner de bons résultats. La CDG a pour sa part vocation à accompagner les universités dans ce sens, et les exemples ne manquent pas. ■

En partant des propositions formulées sur tel aspect ou tel autre, par les membres et participants, voici un bréviaire de ce qui pourrait relancer la machine : de la gouvernance, de l'interaction entre formation et recherche et puis de la flexibilité financière

D

e cette session du Collectif Stratégie, il ressort que pour la réussite de toute réforme de l'université, il faut avant tout la concevoir comme étant un maillon de toute la chaîne de l'Education nationale et réellement y impliquer davantage d'acteurs : collectivités territoriales, secteur privé, enseignants chercheurs (c'est prévu mais non appliqué). Plus concrètement, plusieurs recommandations se détachent du lot.

Trois champs d'action Gouvernance de l'université

De l'avis de tous, la révision de la gouvernance des universités est un préalable incontournable à la réussite de la réforme. Il faudrait donc refonder :

- Le cadre juridique : une clarification de la loi 01/00 et une réflexion sur un dispositif juridique efficace s'imposent pour concrétiser le principe fort de l'autonomie. Les partenariats entre Etat, universités, collectivités et secteur privé doivent se multiplier pour faire de l'université un véritable pôle de recherche et d'enseignement voué à l'excellence. La contractualisation, qui délimite

Recommandations pour une relance de l'université ...

les responsabilités de chaque acteur, sera alors indispensable à la réussite de toute initiative. L'évaluation des performances de chaque université, et ensuite de chaque acteur au sein de la même université doit à tout prix faire l'objet d'une évaluation impartiale, objective et chiffrée. La création d'une agence nationale de notation des universités, travaillant avec des collaborateurs propres et s'appuyant sur des experts extérieurs, serait le garant de la crédibilité d'une telle évaluation.

- Le cadre financier : le financement des universités doit pouvoir bénéficier d'un cadre juridique rénové. Par la multiplication des partenariats, elles doivent pouvoir diversifier leurs ressources financières par le biais de bourses d'excellence cofinancées, et par des recherches codirigées. Sur le plan de la gestion budgétaire, la loi 01/00 n'a pas encore libéré l'université quant à sa capacité de recruter librement des collaborateurs ou d'acquérir des équipements pour la recherche. Par ailleurs, on peut imaginer la facturation des frais de formation des étudiants internationaux inscrits en dehors du cadre de la coopération scientifique.

Au niveau du fonctionnement, le contrôle budgétaire a posteriori devrait prévaloir pour libérer les chercheurs de ces contraintes.



Aspects académiques

Repenser les missions clés de l'université : la formation et la recherche.

- La formation : les filières traditionnelles ont vocation à accompagner les mutations profondes de notre économie. Le besoin en ressources humaines est énorme au Maroc. Il est même insatisfait dans certains secteurs. Il est inadmissible de constater ce décalage entre l'offre et la demande en la matière. Il devient impératif aux universités de former ce dont les employeurs ont besoin, et non ce qu'elles ont l'habitude de former. Il faut donc favoriser les co-habilitations de formation et de recherche, les formations par apprentissage et en alternance et les stages de longue durée.

- La recherche : concevoir deux nouveaux statuts de chercheurs (avant et après la thèse) de façon à permettre aux chercheurs expérimentés de s'appuyer sur du sang neuf, et aux jeunes chercheurs

d'aiguiser leur talent. Il devient impérieux de valoriser les pairs et de leur redonner une autorité morale. Pour sortir la recherche de son côté régional et local, il convient aussi d'entrer en relation et en synergie avec les compétences marocaines expatriées pour lancer et pérenniser les collaborations internationales, en insistant sur les attraits du Maroc.

Volet socio-culturel

- Du côté de l'enseignant chercheur: revaloriser le métier en rédigeant une charte de l'enseignant chercheur et imaginer un code éthique pour les enseignants, opposable à ces derniers s'ils n'accomplissent pas leur devoir à l'égard de l'institution. Eclater les grilles de grade en 5 catégories au lieu de 3 actuellement et revaloriser les salaires à concurrence des autres salaires, ceux des agents d'autorité et autres cadres supérieurs de l'Etat par exemple. Il faut également lier ce salaire à la participation au fonctionnement de l'université et aux publications.

- Du côté des étudiants : réformer le système des bourses pour en adopter un basé sur les critères sociaux pour les deux premières années et ensuite sur un combiné social / mérite, sans oublier une dynamisation du rôle de l'étudiant dans la vie de l'université. ■

L'Union pour la Méditerranée

Tant de brèches à colmater

Depuis les années soixante, les tentatives d'établir des liens entre les deux rives de la Méditerranée se sont multipliées. Parmi elles, les plus importantes ont été le Dialogue euro-arabe lancé en 1973 à la suite de la crise pétrolière, le Dialogue 5+5, après la chute du mur de Berlin, le processus de Barcelone de 1995, dans le sillage de l'espoir d'un règlement du principal conflit régional entre Palestiniens et Israéliens lors des conférences d'Oslo (1991) et de Madrid (1993). L'Union pour la Méditerranée (UpM) se veut une nouvelle tentative de renforcement des liens entre les pays de la région euro-méditerranéenne. L'une des caractéristiques majeures de ce projet lancé par le président français Nicolas Sarkozy lors de sa campagne électorale, puis précisé lors du discours de Tanger du 23 octobre 2007, est d'avoir replacé la Méditerranée au centre des préoccupations des Européens, alors que l'élargissement vers l'Est et le Centre de l'Europe avait eu jusque-là la vedette.

A l'égard de cette initiative, les pays de la rive sud de la Méditerranée se sont montrés partagés entre le soutien (Égypte, Maroc, Tunisie) et la méfiance, voire même l'hostilité (Algérie, Libye, Syrie). Les dissensions entre pays partenaires méditerranéens et la participation

Comment dépasser les dissensions internes, les écueils du bilatéralisme et booster des économies malades de la globalisation et de leur faiblesse endémique ? Comment décliner efficacement les mesures qui permettront enfin de « faire de la Méditerranée un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité? » L'Union pour la Méditerranée ? Un vaste chantier.



Le sommet du 13 juillet à Paris



Quarante-sept millions de nouveaux postes de travail devront être créés dans les 16 pays MENA entre 2002 et 2012

d'Israël à cette initiative ont attisé les divergences. Du côté nord, sous la pression allemande et espagnole, «l'eupéanisation» du projet français a obtenu gain de cause. Lors du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne des 13 et 14 mars 2008, une décision a été prise pour que l'ensemble des pays de l'UE soient membres, que la Commission européenne soit au cœur du dispositif et que cette organisation se coule dans la structure du processus de Barcelone.

Le sommet fondateur de l'UpM s'est alors déroulé le 13 juillet 2008 à Paris à l'invitation de la France et de l'Égypte. Les pays riverains de la Méditerranée et de l'UE y ont été représentés, au plus haut niveau de l'État. L'organisation de l'UpM est fondée sur une coprésidence entre un dirigeant de la rive nord, désigné selon les mécanismes de représentation en vigueur au sein de l'UE, et un dirigeant de la rive sud, choisi par consensus dans les États

concernés. Le président égyptien et le président français sont les deux premiers coprésidents. Certaines questions restent en suspens comme le siège de secrétariat général de l'UpM (un certain nombre de pays le revendiquent, notamment le Maroc, la Tunisie, Malte, l'Espagne, l'Italie), les modes de financement des projets retenus, la présence d'Israël ou la question du consensus quant à la coprésidence des pays partenaires... Mais ce sont les problèmes économiques qui seront les plus difficiles à résoudre.

Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) sont caractérisés par une grande hétérogénéité quant à leur système productif national et leur degré d'hétéronomie par rapport à leurs échanges extérieurs. Ils varient par leur taille (ils représentent moins de 2% du PIB mondial contre 30% pour l'UE), leur dotation en ressources naturelles (la moitié des réserves mondiales prouvées d'hydrocarbures), leur niveau de revenu, leur capital

humain, leurs structures sociales et politiques, leurs institutions...

Les fractures économiques sont têtues...

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, ces pays ont certes pu assurer une stabilisation macro-économique importante grâce à des politiques économiques rigoureuses et à l'importance des revenus extérieurs. En dix ans, le niveau général d'inflation y est passé de 25 à 5%. De même, le poids de la dette extérieure a notablement baissé, les soldes budgétaires ont été ramenés à des niveaux relativement gérables. Cependant, dans un contexte de globalisation, ces modèles de croissance sont de plus en plus insoutenables. Dans le cadre des accords d'association avec l'UE, et du démantèlement des droits de douanes, les PSEM sont appelés à faire face à un double défi : au niveau de l'offre, les produits domestiques sont confrontés à l'entrée libre des produits extérieurs. Au niveau de la demande, il y a lieu de se préparer à l'ouverture des exportations à un vaste marché européen. Ce double défi/choc, risque de faire de certaines économies de simples «comptoirs» par lesquels, des produits étrangers circulent ►►

L'Union pour la Méditerranée, tant de brèches à colmater

Le Commerce de l'Union européenne avec ses principaux partenaires

			EU Exportations			Import + Exportations		
Régions partenaires	Millions d'euros	%	Régions partenaires	Millions d'euros	%	Régions partenaires	Millions d'euros	%
Monde	1 350 494	100	Monde	1 166 109	100	Monde	2 516 604	100
NAFTA	206 646	15,3	NAFTA	313 438	26,9	NAFTA	520 084	20,7
Amérique latine	78 372	5,8	Amérique latine	62 857	5,4	Amérique latine	141 229	5,6
Candidats EU	67 542	5,0	Candidats EU	94 663	8,1	Candidats EU	162 206	6,4
EFTA	153 106	11,3	EFTA	129.028	11,1	EFTA	282 134	11,2
Pays méd	60 016	4.4	Pays méd	59 886	5.1	Pays méd	119 902	4.8
ASEAN	78 190	5,8	ASEAN	48 422	4,6	ASEAN	126 612	5,0,

Source: EUROSTAT (Comext, Statistical regime 4) DG Trade 07 août 2007

sans réel impact sur le système productif. L'ouverture du marché européen aux PSEM n'a d'ailleurs pas eu, jusqu'à maintenant, l'effet escompté sur le taux de croissance économique de ces pays, en raison d'une transformation limitée des structures productives.

Sur le plan économique, les grands problèmes qu'affrontent les PSEM sont d'abord une croissance

économique faible, ce qui se traduit par une création insuffisante d'emplois, une attractivité faible pour les investissements étrangers et surtout européens, des échanges intra-régionaux en contradiction avec le nombre de conventions et d'accords commerciaux signés jusqu'à présent entre ces pays, des dépenses d'armement en augmentation continue, ce qui grève d'autant leur effort

d'investissement et de développement économique, un indice de développement humain qui les place au bas de l'échelle de la hiérarchie mondiale, enfin une part consacrée à leur R&D qui ne les prédestine pas à connaître des rythmes de développement importants.

Croissance faible, sous-emploi chronique

Le commerce intra-régional en 2003

Partenaires	Maghreb	Machrek	Israël	Turquie
Maghreb	1.2	2.3	0.02	2.1
Machrek	1.1	6.8	0.36	2.2
Israël	0.0	0.7	0	2.3
Turquie	2.9	4.1	1.48	0

Source : UN ComTrade

Les taux de croissance économique actuels (tournant autour de 2,5%) ne peuvent pas résorber le nombre croissant des primo-entrants sur le marché du travail dans une zone où le pourcentage de la population âgée de moins de 16 ans varie entre 19,8% à 45,9% et où le taux de croissance démographique varie de 1,9 à 6,8%. Une étude datée de 2004¹ estime qu'à cause de l'explosion démographique, 47 millions de nouveaux postes de travail devront être créés dans les 16 pays MENA entre 2002 et 2012 et ce, pour simplement garder le sous-emploi à son niveau courant de 15%. 6,5 millions d'emplois additionnels ramèneraient ce niveau à moins de 10%. Un doublement des postes de travail devrait être effectué durant la prochaine décennie pour absorber les nouveaux demandeurs d'emploi. Pour atteindre cet objectif, il faudrait un taux de croissance supérieur d'au moins 2% à ce qu'il est aujourd'hui. Ce rythme de création d'emplois n'a même pas été atteint en Asie de l'Est durant son pic de croissance économique !

Si jusqu'au milieu des années quatre-vingt, l'essentiel des postes de travail était assumé par le secteur public, il n'en est plus de même aujourd'hui. Le choix (subi et/ou voulu) du libéralisme économique adopté par les Etats des

La région dépend fondamentalement de l'importation de produits alimentaires, de produits manufacturés et d'hydrocarbures.

pays MENA, laisse peu de place à cette possibilité. Parallèlement, les possibilités d'atténuer le taux de chômage par la migration sont de plus en plus réduites. Les jeunes d'aujourd'hui ont, en moyenne, trois années d'études de plus que leurs homologues d'il y a vingt ans. Cela a, non seulement d'énormes consé-

Le commerce régional à travers les ensembles régionaux

Groupements régionaux	Le % du commerce intra-régional
APEC	70
UE	62
NAFTA	50
ASEAN	22
MERCOSUR	20
UEMOA	12
CCG (Conseil de Coopération du Golfe)	5
UMA (Union du Maghreb Arabe)	3

Source : "An Evaluation of the Benefits and the Challenges of the South-South Integration among the Mediterranean Partners Countries" Research n° FEM 22-27, February 2006, Femise Research Programme 2004-2005 p 7.

quences économiques, mais surtout génère d'énormes frustrations² dans la région, un terreau favorable au renforcement de l'islamisme radical, parmi les jeunes scolarisés dans les centres urbains.

Faiblesse de l'IDE / faiblesse du commerce intra-régional

Jusqu'à récemment, la région MENA attirait moins de 1% de l'investissement direct étranger (IDE) à l'échelle mondiale et moins de 5% de ceux en provenance de l'Union européenne. Le désintérêt des investisseurs étrangers s'explique par

situation est en train de changer. Par exemple, durant la période 2003-2005, l'IDE a augmenté de 76%³ au Moyen-Orient. Cette augmentation s'explique principalement par l'envolée des prix des hydrocarbures qui est un important facteur d'attractivité de nouveaux investissements dans la région. Mais l'opulence des pays producteurs de pétrole dans la région, contrairement à toute attente, a plutôt favorisé un certain attentisme et une certaine passivité⁴.

Quant au commerce intra-régional des pays partenaires méditerranéens, il se situe à moins de 10% du total global des échanges de la région avec le reste du monde. Ce seuil est en pleine contradiction avec la panoplie de conventions, d'ac- ➤

plusieurs raisons. Dans ces pays, le climat des affaires se caractérise par des surcoûts des services, par une grande lourdeur administrative fortement dissuasive de toute initiative d'investissement, des coûts de transport importants, en plus d'un sentiment général d'insécurité.

Ces dernières années, cette

1 Mustapha K. Nabli, «Long term economic development challenges and prospects for the Arab Countries» World Bank, Paper Presented at Conference of the Institut du monde arabe, Paris, 12 February 2004.

2 Thomas J. Cassidy, Jr. «Education in the Arab States: Preparing to Compete in the Global Economy» Peter K. Cornelius

3 Glenn Ago and Don McCarthy, «The Post Saddam Boom», Wall Street Journal Europe, January 14, 2005.

4 Paul Tempest, «The Hydrocarbon Sector», in Peter K. Cornelius, Editor, The Arab World Competitiveness Report 2002-2003, World Economic Forum.

L'Union pour la Méditerranée, tant de brèches à colmater

cords d'association, de coopération et partenariat qui ont pourtant été signés, aussi bien au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral. Les échanges commerciaux de l'espace méditerranéen avec l'UE ont baissé de 0,3% entre 1999 et 2003⁵.

La progression du commerce intra-régional des PESH serait à même de relever certains défis tels que l'étroitesse des marchés domestiques, la mauvaise allocation des ressources humaines et naturelles, la faiblesse du taux de croissance et la carence

d'euros dont 60% réalisés par la Turquie (40%), et Israël (20%).

La région dépend fondamentalement de l'importation de produits alimentaires, de produits manufacturés et d'hydrocarbures. Les exportations sont peu diversifiées et se limitent la plupart du temps à un ou deux produits principaux.

Cette similitude de spécialisation des pays de la région dans des produits peu élaborés se reflétant dans la configuration des importations

d'impact réel sur le reste de l'économie de ces pays ? Ceux-ci ont-ils la capacité d'absorption suffisante de cette aubaine financière ? La question est légitime, lorsque l'on se rappelle la manière avec laquelle les surplus pétroliers du milieu des années soixante-dix ont été utilisés. L'autre question légitime qui se pose à ce niveau est le caractère éphémère de cette «manne» pétrolière. Dans trois à quatre décennies, l'épuisement des puits de pétrole posera au grand jour les fondements, l'équilibre et la stabilité déjà précaire de ces pays.

Les statistiques montrent qu'Israël alloue 4,5% de son Revenu National à la R&D, contre 0,2% pour le Koweït, 0,7% pour la Turquie et 0,6% pour le Maroc.

au niveau de la création de nouveaux emplois. Toutes les études relatives aux expériences d'intégration régionale montrent les bénéfices des ensembles régionaux sur l'économie de leurs membres⁶. Pourtant, comme le montre le tableau ci-dessous, les deux ensembles régionaux (Union du Maghreb arabe et le Conseil de coopération du Golfe) sont les tentatives de coopération régionale qui enregistrent les plus faibles taux d'intégration de par le monde.

La faiblesse de ces échanges constitue un des handicaps majeurs quant à la réussite du Processus de Barcelone et partant, de l'UpM. Jusqu'en 2004, les pays méditerranéens exportaient quelque 120 milliards d'euros de marchandises dont les produits relevaient de trois pays (La Turquie avec 35%, Israël avec 23% et l'Algérie avec 18%). Les importations afférentes à la même année représentaient 151 milliards

et des exportations explique, selon nombre de spécialistes des relations économiques internationales, la faiblesse des échanges intra-régionaux.

On s'arme au détriment de la santé et de l'éducation

La précarité de la région a poussé les régimes en place à consacrer une bonne part de leur budget aux dépenses militaires. Les pays du MENA dépensent 20% de leur PIB dans l'achat d'armements, alors que la moyenne des PED (pays en développement) ne dépasse pas 12%⁷. Ces fonds pourraient être consacrés à des projets économiques à même de renforcer la stabilité dans ces pays. Aujourd'hui, les pays pétroliers de la région voient leur revenu s'accroître d'une manière importante. Ces revenus substantiels se mueront-ils en projets de développement économiques ou iront-ils gonfler les réserves des banques étrangères avec peu

Des indices de développement humain alarmants

Une véritable demande de réformes à plusieurs niveaux politiques et économiques se pose avec insistance dans la région. Selon l'indice du développement humain (IDH), qui reste une référence purement indicative de comparaison, les pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée occupent des positions assez basses sur l'échelle des 177 pays retenus. Si Israël arrive à occuper le rang 23^e avec un revenu de 25 863 US \$, une espérance de vie de 83 ans et un taux d'alphabétisation de 97%, les autres pays de la région se situent loin derrière lui. Le plus bas est celui de la Mauritanie (51,2%). L'hétérogénéité de ces pays est flagrante s'agissant du revenu par tête d'habitant qui varie dans une fourchette de 1 à plus de 10.

Le Rapport sur le développement humain pour la région MENA réalisé en 2002 et en 2004 a montré la gravité de la situation de ces pays, à la fois par rapport aux pays de la rive Nord de la Méditerranée et par rapport au reste du monde. Le taux élevé d'analphabétisme, la crise de

Pour que les pays MENA puissent faire face à l'accroissement du taux de chômage, ils ont besoin d'un taux de croissance économique de l'ordre de 6 à 7% par an.

l'enseignement, le retard accusé au niveau des infrastructures de base, la non-participation à une grande échelle des femmes dans l'économie de ces pays, la corruption, les carences quant à la gouvernance, handicapent la croissance économique de ces pays.

Les efforts faits dans le domaine de l'éducation, en dépit de leur importance, restent en deçà des exigences d'entrée dans la société du savoir. L'accès à Internet reste, somme toute, faible. Il y a seulement 18 ordinateurs pour 100 personnes dans la région arabe, comparé à la moyenne globale de 78,3. Les mau-



Jean Louis Guigou, l'artisan de l'UpM

vais conditions de travail acculent une bonne partie des lauréats des universités et des diplômés à quitter les pays MENA. Ainsi, quelque 25 000 des 300 000 diplômés des universités arabes ont émigré en 1995/96 alors que plus que 15 000 docteurs arabes ont quitté la région entre 1998 et 2000 (Arab Development Report 2003).

5 Guido Glania et Jurgen Matthes "Mutilateralism or regionalism? Trade Policy options for the European Union", Centre for European Policy Studies, Brussels 2005, p 78, Voir : www.ceps.be

6 World Bank (2000): Trade Blocs, Policy Research Report, Washington DC.

7 Obstacles to South-South Integration, to trade and to foreign direct investment : the MENA countries case» Research n° FEM22-36, Directed by CATT (Emma), CATT, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France. Femise Network 2, Femise research programme 2004-2005.

Indice du développement humain (IDH) des pays MENA 2007-2008

Rang	Pays	Esp de vie	Taux d'alphabétisation	Revenu par tête \$ US
23	Israël	83,3	97,1	25 863
56	Libye	73,4	84,2	10 335
84	Turquie	71,4	87,4	8407
88	Liban	71,5	Ind	5584
91	Tunisie	73,5	74,3	8371
104	Algérie	71,7	69,9	7062
108	Syrie	73,6	80,8	3808
112	Egypte	70,7	71,4	4337
126	Maroc	70,4	52,3	4555
137	Mauritanie	63,2	51,2	2234

Source : UNDP, Human Development Report 2007-2008 pp 229-231.

L'Union pour la Méditerranée, tant de brèches à colmater

Les dépenses publiques en pourcentage du revenu national

Rang	Pays	Pour la santé 2004	Pour l'éducation 2002-05	Pour les dépenses militaires
23	Israël	6,1	6,9	9,7
56	Libye	2,8	2,7	2,0
84	Turquie	5,6	3,7	2,8
86	Jordanie	4,7	4,9	5,3
88	Liban	3,2	2,6	4,5
91	Tunisie	2,8	7,3	1,6
104	Algérie	2,6	Ind	2,9
108	Syrie	2,2	Ind	5,1
112	Egypte	2,2	Ind	2,8
126	Maroc	1,7	6,7	4,5
137	Mauritanie	2,0	2,3	3,6

Source : UNDP, Human Development Report 2007-2008 pp 294-296.

Une recherche et développement quasi inexistante

Les statistiques montrent que les pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée consacrent un faible pourcentage du Revenu national à la R&D. Les données disponibles montrent qu'Israël alloue 4,5% de son Revenu National à la R&D, contre 0,2% pour le Koweït, 0,7% pour la Turquie et 0,6% pour le Maroc.

Quelques chantiers prioritaires

Pour que les pays MENA puissent faire face à l'accroissement du taux de chômage, ils ont besoin d'un taux de croissance économique de l'ordre de 6 à 7% par an. Cette prouesse est possible, moyennant les réformes politiques et législatives qui s'imposent. La réforme du système d'éducation est une priorité qui s'inscrit largement dans le temps.

Aussi est-il nécessaire qu'un grand effort soit fait pour permettre à ces économies de se diversifier et de ne plus (pour les pays pétroliers) se contenter exclusivement de l'économie pétrolière et de ses revenus. L'une des initiatives à entreprendre consiste à initier un véritable effort d'intégration au niveau des pays de la région. A ce propos, il est urgent de consolider les bases des tentatives régionales d'intégration. Il est aussi nécessaire que certains conflits régionaux trouvent une solution, pour ouvrir la voie à davantage de coopération et d'échanges entre ces pays.

Une bonne gouvernance dans ces pays est à même d'encourager les investisseurs étrangers à venir prospecter les opportunités d'investissement dans ces pays. Les investisseurs locaux sont aussi à encourager en réunissant les conditions d'une

bonne promotion du secteur privé. En outre, les PSEM sont appelés à renforcer leur système national d'innovation et à renforcer les liens entre ce système et les IDE. L'attraction de l'investissement technologique s'avère être un élément essentiel de leur système productif. Pour ce faire, il est recommandé l'établissement d'agences nationales de promotion des investissements qui auraient pour tâche d'élaborer une stratégie de ciblage des investissements dans les secteurs considérés comme prioritaires.

L'ouverture économique des PSEM, dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et des accords de libre-échange, n'a pas profité suffisamment au commerce extérieur. Cette situation trouve son explication dans la forte concentration de ces économies dans des secteurs peu porteurs. Pour l'UE, une assistance



Le cas turc, l'un des gros boulets de l'UPM

plus substantielle et un accompagnement de la mise à niveau des économies des PSEM s'avèrent de la plus haute importance. La stabilité et la prospérité de l'espace euro-méditerranéen en dépendent.

Il est nécessaire de revoir les projets prioritaires dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée et de recentrer l'effort de soutien et de financement sur ceux qui jouissent d'une dimension fédératrice. En effet, jusqu'à présent, les projets financés dans le cadre de MEDA (et par la suite dans le cadre de l'ENPI) ont un caractère bilatéral. Les projets unissant plus d'un pays du Sud sont rarissimes. Cette situation n'a pas aidé au renforcement des relations Sud-Sud.

Par ailleurs, la réalisation du «lien fixe⁸» entre le Maroc et l'Espagne à travers le détroit de Gibraltar aura un impact important sur les relations économiques entre les deux rives de la Méditerranée, mais aussi et parallèlement influencera fondamentalement les mentalités. Les effets d'entraînement positif de ce lien fixe s'étendront au delà du Maroc vers un grand nombre des pays du Sahel.

La récente envolée du prix des hydrocarbures a montré l'urgence de prioriser le secteur énergétique,

La région dépend fondamentalement de l'importation de produits alimentaires, de produits manufacturés et d'hydrocarbures.

dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. La région jouit d'un climat où le soleil est quasi-permanent. L'énergie solaire, éolienne, les énergies marines sont à encourager dans le cadre d'un développement durable et solidaire.

L'intérêt porté à la raréfaction de l'eau potable et d'irrigation dans l'espace méditerranéen s'avère une autre urgence. Il y a lieu de prêter attention à la réalisation d'usines de dessalement d'eau de mer destinées à satisfaire les énormes besoins en matière d'approvisionnement en eau de la région. La quasi-totalité des études dans ce domaine des changements climatiques s'accordent sur ce sujet.

En guise de conclusion,

L'UpM, qui s'articule au processus de Barcelone, se doit de montrer sa valeur ajoutée par rapport à ce dernier en termes d'avantages, de dynamisme, de souplesse, de suivi et de résultats. Il va donc falloir trouver un certain équilibre entre la coopération d'Etat à Etat et la coopération des acteurs de la

société civile (associations, centres et instituts de recherche, chercheurs, artistes...) entre eux et avec les institutionnels. Des ponts doivent être trouvés. La synergie entre acteurs institutionnels et non institutionnels pourrait réunir les conditions d'une meilleure consolidation des acquis démocratiques dans la région.

Il importe aussi de mettre l'accent sur l'humain, en tant que facteur de stabilité, de progrès et de prospérité en renforçant les mécanismes de régulation sociale, tels que les filets sociaux de sécurité et la prise en charge des laissés pour compte. Il ne s'agit nullement de fustiger les règles du marché qui rationalisent le rendement des sociétés, mais de corriger et de réguler certains de leurs travers.

La crise financière actuelle est en effet sans équivoque à cet égard. ►

8 Le coût de l'ouvrage, sous forme de tunnel a été estimé dans une fourchette de 2,2 à 3,5 milliards d'euros, avec un taux de rentabilité interne de 18%. Le tunnel aurait une capacité annuelle de 1,8 million automobiles, 460 000 poids lourds et 16 millions de passagers. Cf. Avis adopté par le Conseil Economique et Social au cours de sa séance du 25 octobre 2002

L'Union pour la Méditerranée, tant de brèches à colmater

Il s'agit de penser à des «fonds d'urgence de soutien aux personnes en situation catastrophique et/ou en détresse». Avec les changements climatiques et autres en perspective, on peut s'attendre à des situations d'écart environnementaux et de développement (pour ne pas dire de sous-développement) inédites dans l'histoire de la région.

Pour mobiliser les moyens financiers supplémentaires nécessaires (en plus de ceux qui existent dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen), il est possible d'envisager une contribution des pays (et du secteur privé et des organisations internationales), selon l'importance de leur PIB et leurs capacités financières.

En vue de revoir les modalités de mobilité de personnes entre les deux rives de la Méditerranée, il est difficilement concevable de vouloir renforcer les liens de solidarité entre les partenaires méditerranéens et leurs homologues du Nord, si les obstacles à la mobilité des personnes demeurent inchangés. La politique de l'octroi des visas est à revoir, à l'aune des ambitions de cette initiative. L'issue de cette question montrera jusqu'à quel point l'Union pour la Méditerranée vise à jeter réellement des ponts entre les différentes parties de la Méditerranée. On peut d'ailleurs regretter l'omission de toute référence à la démocratie et aux droits de l'homme dans la déclaration du 13 juillet 2008, ce qui marque une régression par rapport aux objectifs du Processus de Barcelone !

L'une des caractéristiques majeure

de ce projet est l'implication en amont des pays partenaires du sud de la Méditerranée. Cette démarche est à même de renforcer la co-appropriation du projet, un élément essentiel pour la consolidation de l'initiative. Aujourd'hui, les commissions et groupes qui se penchent sur la finalisation des tâches à réaliser dans le cadre de cette initiative ont tout intérêt à ce que les acteurs

Que des réalisations voient le jour serait plus utile si elles s'inséraient dans une dynamique de résolution des conflits régionaux et plus encore de développement collectif

institutionnels et non institutionnels soient partenaires actifs dans cette démarche, qu'on ne puisse pas dire, demain, que cette initiative a encore une fois été une «offre du Nord» à l'égard du Sud.

Par ailleurs, il ne faut pas que l'UpM privilégie outre mesure le sécuritaire. Cette initiative devrait, au delà d'une certaine rhétorique, être un projet conscient des enjeux de la région et des véritables menaces de la stabilité de l'espace euro-méditerranéen. Le sécuritaire direct stricto sensu, aussi important soit-il, ne constitue, in fine, qu'un élément du puzzle partenarial.

Lors des premières phases de la gestation de l'UpM, l'idée d'une banque de projets euro-méditerranéens était assez prégnante. Il ne faut pas se contenter de ne financer que des projets technico-économiques, en passant sous silence les grandes questions politiques qui préoccupent la région. Que des réalisations (environnementaux, infrastructuraux...) voient le jour est d'autant plus utile si elles s'insèrent

dans une dynamique consciente de résolution des conflits régionaux et plus encore de développement collectif et synergique, par le renforcement de la coopération horizontale entre pays partenaires.

La dimension éthique de cette initiative est à mettre en exergue. Il est nécessaire de réitérer les valeurs qui sous-tendent la coopération et le partenariat dans l'espace euro-méditerranéen. Les trois volets⁹ de la Déclaration de Barcelone, qui reste «la pierre angulaire de la nouvelle initiative», sont d'ailleurs, par leur caractère holistique et complémentaire, un cadre de travail valable.

En fin de compte, la réussite de l'Union pour la Méditerranée est tributaire d'une impulsion politique d'envergure, tant de la part de l'Union européenne que des pays partenaires, à partir de priorités stratégiques sous-tendues par des valeurs communes de démocratie, de liberté, de respect des droits humains, de développement conjoint et de solidarité, de préservation de la cohésion sociale et d'atténuation des fractures socioéconomiques et identitaires. ■

⁹ La déclaration de Barcelone articule ce partenariat global euro-méditerranéen autour de trois volets essentiels :

- Le volet politique et sécurité, qui a pour objectif la définition d'un espace commun de paix et de stabilité ;
- Le volet économique et financier, qui doit permettre la construction d'une zone de prospérité partagée ;
- Le volet social, culturel et humain, qui vise à développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles.